Blue Deal Agricole - APPEL À CANDIDATURES

Rejoignez un groupe de 20 agriculteur·rice·s accompagné·e·s et devenez ferme pilote pour la protection de l'eau.

Pourquoi participer ?

Le Blue Deal Agricole rassemble le monde agricole autour d'un objectif commun : **réduire les impacts des produits phytopharmaceutiques et des engrais azotés pour protéger la qualité de l'eau destinée à la potabilisation et contribuer à l'augmentation de la surface en agriculture biologique,** tout en assurant un revenu juste**.** En rejoignant un groupe, vous bénéficierez gratuitement, jusque fin 2030, d'un accompagnement collectif et individuel, financé par le SPW ARNE, pour construire des solutions adaptées à votre exploitation et à votre territoire. Votre participation se fait entièrement sur base volontaire.

Ce que le projet peut vous apporter

- La co-construction d'une vision avec des actions concrètes, personnalisées et évolutives après un **diagnostic** de votre ferme ;
- Un **accompagnement** technique individuel par des expert·e·s de terrain ;
- Des **formations** sur mesure ;
- Des **essais** et **expérimentations** et l'accès aux résultats et aux enseignements ;
- Des **visites** de terrain et **échanges** entre pairs ;
- L'accès à un **réseau** d'agriculteur·rice·s engagé·e·s ;
- Le suivi des **résultats** agronomiques et économiques de votre ferme ;
- La valorisation des pratiques agroécologiques dans des **filières rémunératrices** ;
- Une **prime** en cas de pertes sur les rendements
- Des **conférences** et **événements** favorisant le partage d'expériences.

Qui recherchons-nous ?

Nous ne recherchons pas une exploitation parfaite ou des pratiques exemplaires. Nous recherchons des agriculteur·rice·s qui souhaitent **réfléchir, tester, comparer, ajuster** ou simplement mieux comprendre ce qui pourrait **évoluer** sur leur ferme en lien avec la qualité de l'eau. Que vous soyez déjà engagé·e dans des changements, en questionnement, prudent·e face aux risques ou au début d'une réflexion, l'appel est ouvert à tou·te·s.

La priorité de sélection est donnée aux agriculteur·rice·s dans les **zones de prévention rapprochées IIa et zones de prévention éloignées IIb (karstique).**

Pour connaître ces zones voici une cartographie en ligne. Pour ouvrir la légende, ouvrez le panneau "Données" en haut à gauche.

Exemple de cartographie consultable :

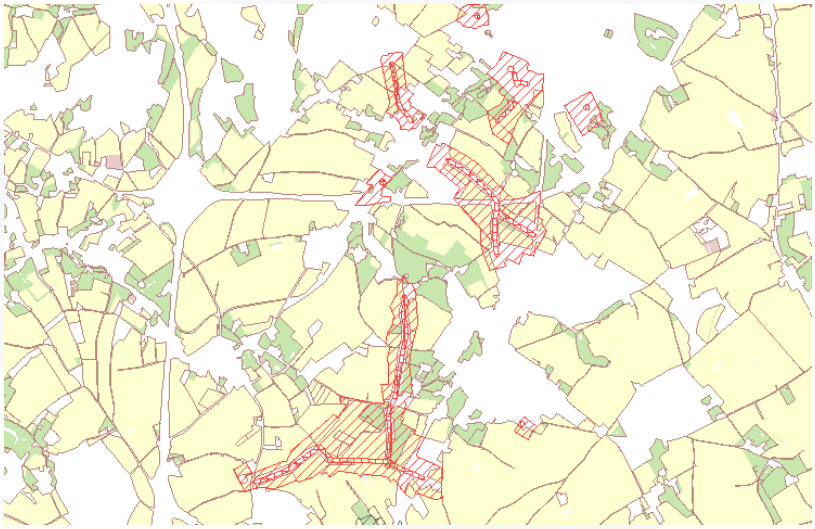

La priorité est ensuite donnée aux fermes situées sur **une zone à enjeu eau** (Hesbaye, Hainaut, Condroz). Voici la carte de ces zones secondaires :

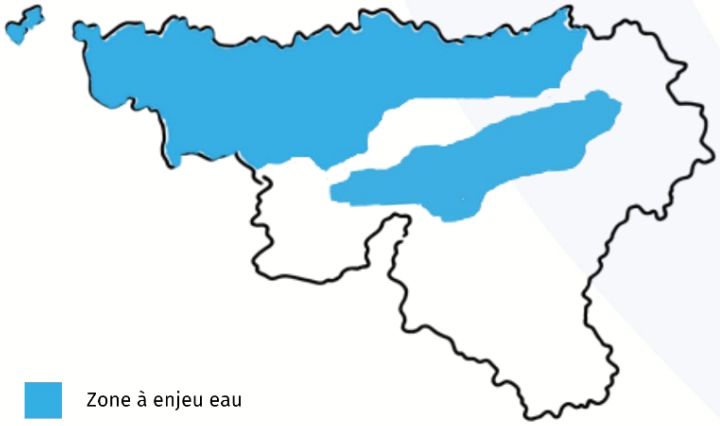

Ce que nous attendons des participant·e·s

- Participer aux activités du groupe ;
- Partager leurs expériences, leurs pratiques et contribuer à la dynamique collective et au système de suivi du projet ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en faveur de la qualité de l'eau et des pratiques qui préservent les ressources.
- Accueillir, lorsque cela est pertinent, des essais ou démonstrations sur l'exploitation.

Candidatez !

Vous êtes intéressé·e à rejoindre un groupe Blue Deal Agricole dans votre zone ?
Complétez le formulaire de candidature avant le 15 octobre.
Pour toute question : info@blue-deal-agricole.be

Le Blue Deal Agricole : c'est qui ?

Le Blue Deal Agricole est un projet qui rassemble 10 partenaires expérimentés dans la transition agroécologique : Biowallonie, le BRIOAA, le CRA-W, Espace Environnement, Farm for Good, Fourrages Mieux, Greenotec, Natagriwal et PROTECT'eau. Vous serez accompagnés spécifiquement par un des partenaires en animation mais vous avez accès à l'expertise de chaque organisation.

Nous nous engageons ensemble dans ce projet ambitieux.

Parce que l'eau de demain se cultive aujourd'hui.